



HIVER 2020-2021

TRAVERSEE DES CRETES DU JURA EN SKI DE RANDONNEE NORDIQUE

**Randonnée itinérante en ski de randonnée nordique,
hébergement en gîte d'étape et refuge
6 jours, 5 nuits, 5.5 jours de ski (100% hors-pistes)**

Vous êtes skieur et vous rêvez de glisser sur la neige vierge avec vue sur les Grandes Alpes. La traversée des crêtes du Jura en ski de randonnée est le séjour qui vous donnera, à coup sûr, entière satisfaction !

Accompagné par un moniteur professionnel et passionné par la randonnée nordique, c'est en toute confiance que vous vous laissez guider en profitant complètement de la neige poudreuse et d'un paysage à vous couper le souffle.

Cet itinéraire parcourt la crête sommitale du Jura du nord au sud. Il est essentiellement hors-pistes et navigue entre 1 200 et 1 700 m d'altitude. L'ambiance est sauvage et la rencontre avec les chamois probable !

Nous alternons 3 nuits en auberges ou en gîtes dans les villages et une 2 nuits en refuge sur les crêtes. Chaque journée réserve son lot de surprises à travers les combes d'altitude ou sur les crêtes panoramiques. La végétation est surprenante, le relief bien plus varié que prévu et les points de vue nombreux sur le lac Léman et les Alpes !

PROGRAMME

Jour 01 : LES ROUSSES

Rendez-vous le dimanche à 13 h 30 aux Rousses pour les personnes en voiture.

Ou à **13 h 10 devant la gare CFF du Brassus** (située à 8 km des Rousses)

ou à **13 h 20 devant la gare CFF de la Cure** (située à 3 km de la station des Rousses).

Location des skis pour ceux qui le souhaitent, transfert sur Prémanon pour une 1/2 journée de ski hors-pistes dans la combe Sambine, un peu de technique pour appréhender le virage Telemark. Installation au gîte en fin de journée.

Jour 02 : Le Brassus - Refuge de Cunay (1 567m)

Transfert sur les hauteurs du village du Brassus (Suisse), point de départ de la randonnée. Cette étape est simplement exceptionnelle ! Nous faisons la trace à travers **les prés-bois et sur les crêtes d'altitude**, dans une ambiance de « seul au monde » ! Ici on surnomme ce secteur le « petit canada », vous comprendrez pourquoi ! **Plusieurs sommets** sont prévus pour cette première journée dont le **mont Tendre** (1 679 m), plus haut sommet du Jura suisse.

Nuit en cabane non gardée pour ajouter au dépaysement !

Longueur : 17 km Dénivelée : 450 m Horaire : 6 h 30

Jour 03 : Refuge du Cunay - Col du Marchairuz (1 447 m)

La distance pour rejoindre l'étape est assez courte, mais le secteur est tellement riche en **combes secrètes, en crêtes panoramiques et en descentes ludiques** que cela prendra bien une journée ! Votre moniteur saura vous dénicher des passages spectaculaires et de jolies pentes pour y tracer des belles courbes.

Longueur : 18 km Dénivelée : 450 m Horaire : 6 h

Jour 04 : Col du Marchairuz - Fruitière de Nyon (1 340 m)

Après une jolie descente en forêt, nous rejoignons la Sèche de Gimel et la combe des Amburnex les alpages sont recouverts de blanc et nous faisons la trace ! **La cabane de bucherons est là** pour nous offrir un abri pour pique-niquer au chaud.

Nous poursuivons entre fermes d'alpage et clairières pour atteindre notre cabane au milieu d'une clairière, **mais toujours avec une vue sur les Alpes**, un petit air de Scandinavie, c'est sûr !

Longueur : 18 km Dénivelée : 350 m Horaire : 6 h

Jour 05 : Fruitière de Nyon - Les Dappes (1 230 m)

Traversée vers le col de la Givrine, un **parcours plein de charme** qui relie les différentes fermes d'alpage du secteur, c'est l'occasion de parler du **patrimoine bâti** du Jura. En chemin nous faisons **l'ascension du Noirmont** (1 555 m), un **sommet qui domine le Jura** et offre une descente douce et ludique jusqu'à notre hébergement.

Longueur : 19 km Dénivelée : 300 m Horaire : 5 h 30

Jour 06 : La Dôle (1 677 m)

Nous partons à l'assaut de la Dôle, un sommet élancé et spectaculaire, véritable repère de chamois ! Parcours sur les crêtes en promontoires, la descente offre un **large panorama sur les Alpes, de l'Oberland au Mont-Blanc**, et rejoint les alpages du Sonnailey. Puis se faufile entre Dôle et Tuffes pour rejoindre notre étape. À présent la technique du Telemark est au point et l'on peut se faire plaisir. Fin du séjour

Nuit en gîte à Prémanon en option.

Longueur : 15 km Dénivelée : 450 m Horaire : 5 h 30

Code : SA04JUS

Nous pouvons être parfois amenés à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué : soit au niveau de l'organisation (problème de surcharge des hébergements, dédoublement des groupes, modification de l'état du terrain, enneigement, etc.), soit directement du fait de l'accompagnateur (météo, niveau du groupe, etc.). Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous le **dimanche à 13 h 30 aux Rousses** pour les personnes en voiture. Ou à **13 h 10 devant la gare CFF du Brassus** (située à 8 km des Rousses).

Ou à **13 H 20 devant la gare CFF de La Cure** (située à 3 km de la station des Rousses).

Si vous arrivez en train un supplément de 20 € est demandé pour les transferts A/R depuis la gare.

Sur place votre moniteur vous accueille, vous présente le séjour et vous accompagne lors de la location du matériel.

Les personnes venant en voiture suivront le moniteur et laisseront leur voiture sur le parking des pistes de ski de fond.

Accès voiture :

Venant d'une grande moitié nord de la France : L'autoroute A39 jusqu'à Poligny (sortie 7), puis la N5 en direction de Champagnole, St Laurent en Grandvaux, Morez et les Rousses. Traverser les Rousses et continuer direction Genève, Col de la Faucille. A 2 km tourner à gauche direction La Cure. Garer vous sur le parking à droite avant le poste de Douane. Traverser les Rousses et continuer direction Genève, col de la Faucille. À 2 km tourner à gauche direction la Cure. Garez-vous sur le parking à droite avant le poste de Douane. Une répartition des participants dans les voitures se fera aux Rousses de manière à optimiser le nombre de véhicules (il sera peut-être nécessaire d'aller garer une voiture à l'arrivée de la balade pour le retour du dimanche soir).

Accès train : gare CFF de la Cure, accessible via Genève et ligne TGV Paris-Genève.

Paris gare de Lyon 08h18 – La Cure 13h14 (via Genève et Nyon)

Gare CFF du Brassus, accessible via Vallorbe et ligne TGV Paris-Lausanne

Paris gare de Lyon 07h57 – Le Brassus 12h22 (Via Vallorbe)

Horaires sur www.cff.ch

Accès avion : aéroport de Genève-Cointrin, puis train pour la gare CFF de la Cure.

DISPERSION

Le vendredi à l'issue de la journée, pour les personnes en voiture

Le vendredi à 17 h 30 en gare de la Cure ou gare du Brassus pour les personnes en train

Retour train :

La Cure 18h44 – Paris gare de Lyon 21h42 (via Nyon et Genève)

La Cure 17h44 – Lyon 17h44-21h22 (via Nyon et Genève)

Le Brassus 17h36 - Paris gare de Lyon 23h42 (via Vallorbe)

Horaires sur www.cff.ch

Retour avion : aéroport de Genève-Cointrin, via gare de la Cure.

Hébergements avant ou après la randonnée :

- Gîte le GRAND TETRAS tel. 03 84 60 51 13
- Gîte le CHALET des TUFFES tel. 03 84 60 02 95
- Hôtel** ARBEZ tel. 03 84 60 02 20

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité (1 nuit en Suisse).

NIVEAU

Niveau Physique 3 sur 5 : randonnée itinérante, 6 heures 30 de ski par jour. Ski hors-pistes sur 100% du trajet. Étapes de 20 à 25 km/jour, dénivelé 400 à 700m/jour. Groupe de 8 personnes maxi. Nous pourrons profiter pleinement d'un moment de technique pour une initiation ou un perfectionnement à la technique du télémark ou d'une combe sauvage pour faire de belles traces... En règle générale, nous partons du gîte vers 9 h pour arriver vers 17 h 30 à l'étape. Adaptable bien entendu en fonction de nos envies du moment, de la météo...

Niveau Technique 3 sur 4 : Accessible à tout skieur non débutant, ayant un bon équilibre sur les skis que ce soit en de fond ou alpin, et maîtrisant déjà les techniques de base du ski de fond (notamment la technique du chasse neige, la marche glissée, une technique de montée dite en canard par exemple...) et étant en bonne condition physique. (dans le Jura, le hors-pistes est sans doute plus accessible car nous utilisons la variété du relief pour les arrêts en bas de pente, trace plus ou moins direct face à la pente, traversée. En ce sens, il n'est pas forcément nécessaire de savoir virer ou s'arrêter en poudreuse...)

HEBERGEMENT

Dimanche soir : Gîte d'étape à Prémanon, chambre collective (6 ou 10 personnes) dans une ambiance chaleureuse, sanitaires communs.

Lundi soir : Refuge non gardé, il y a de fortes chances que nous soyons les seuls occupants du refuge. Nous ferons du feu dès notre arrivée, cela suffit à réchauffer la salle et le dortoir. Nous pourrons passer la nuit avec les couvertures du refuge. Les sanitaires sont réduits à leur plus simple expression en hiver (à cause du gel), donc il est juste possible de se laver les dents dans l'évier de la cuisine, ou de se rouler dans la neige !

Mise à part l'absence de douche les refuges suisses sont bien équipés : cuisinière à bois, poêle, système de pompage de l'eau de la citerne ... pratique et convivial !

Mardi soir : Auberge au col du Marchairuz, chambre 6 ou 7 personnes, wc et douche en commun.

Mercredi soir : Refuge non gardé, mise à part l'absence de douche les refuges suisses sont bien équipés : cuisinière à bois, poêle, système de pompage de l'eau de la citerne ... pratique et convivial !

Jeudi soir : gîte d'étape aux Dappes, chambres de 4 personnes, lavabos, douche et WC à l'étage.

Vendredi soir en option : Gîte d'étape à Prémanon, chambre collective (6 ou 10 personnes) dans une ambiance chaleureuse, sanitaires communs.

Les couvertures sont fournies, il vous suffit d'apporter un drap ou un sac à viande pour le confort.

Repas : Pension Complète.

Les dîners sont l'occasion de goûter aux spécialités locales : « boîte chaude », röstis, saucisses ... tout en conservant des menus variés et équilibrés (nous y veillons au fil de la semaine).

Les petits déjeuners sont adaptés à la pratique de la randonnée.

Les pique-niques sont copieux et accompagnés d'une boisson chaude. Si la température est basse, votre accompagnateur fera le maximum pour trouver un abri (chalet ou cabane) de manière à profiter du repas et de la pause de midi.

TRANSFERTS INTERNES

Minibus, taxis.

Code : SA04JUS

PORTAGE DES BAGAGES

Bagages transportés par nos soins par véhicule, un jour sur 2, soit tous les jours sauf les jours 02 et 04.

Nous vous demandons de n'avoir qu'un seul bagage par personne pas trop volumineux, dont le poids ne dépasse pas 12 kg. Certains gîtes ne sont accessibles qu'en motoneige. Merci de votre compréhension.

En ski, vous ne portez qu'un sac comportant les affaires pour la journée et le repas de midi fourni, réparti entre tous.

Un véhicule prendra en charge chaque jour (sauf jours 2 et 4) nos bagages pour les transporter à l'étape. En cas de fatigue ou de petit bobo... il est possible de profiter du transport.

Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

GROUPE

Les groupes sont constitués de 6 à 8 personnes **seulement**.

ENCADREMENT

Martin, Yohann ou Éric, moniteurs de ski nordique diplômés d'État, fins techniciens et pleins d'amour pour le Jura !

MATÉRIEL NON FOURNI

La fourniture du matériel n'est pas comprise dans le forfait de randonnée. Il faut être équipé de matériel de randonnée nordique récent. Ce matériel diffère de celui de ski de fond. Le ski est plus large avec des carres en métal, comme le ski alpin, mais avec des écailles. Le système de fixation implique un talon toujours libéré (norme 75 mm ou type rando nordique). L'idéal est de prendre un ski pas trop grand, la taille du skieur ou 5/10 cm de moins, plus maniable en hors-pistes, et une paire de bâton dont le « panier » est assez large pour porter en neige fraîche. Si vous souhaitez louer du matériel, il est possible d'en louer aux Rousses, lors du rendez-vous le dimanche. Le moniteur fournit les peaux de phoques si celles-ci se révèlent être utiles selon le terrain ou l'état de la neige.

Pour en savoir plus sur le matériel : <http://skiderandonordique-jura.weebly.com/ski-chaussures--fix.html>

LOCATION DE MATÉRIEL

Nous avons un partenariat avec plusieurs magasins de sport sur la station des Rousses. Comptez environ 90 € pour une location semaine (skis, chaussures, bâtons).

La location sera à régler sur place, mais il est préférable de nous prévenir, et nous communiquer votre taille et pointure, pour que nous réservions le matériel.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Pour les bagages transportés ne prenez pas trop d'affaires, (12 kg / pers maxi) soit 1 sac de sport, soit 1 sac à dos, soit 1 valise. Afin de faciliter l'acheminement, **UN SEUL SAC par personne** (pensez à nos transporteurs) et dans certains gîtes, les sacs sont transportés en motoneige ! En cas d'impossibilité d'acheminement des sacs (forte neige, tempête, ...) nous devons les acheminer nous-mêmes ou nous en passer. Rassurez-vous ça n'est encore jamais arrivé.

- **1 Sac à dos léger pour la journée**, confortable et muni d'une ceinture ventrale, 40 litres minimum (affaires de la journée, pique-nique, gourde, vêtements chauds ...) et un grand sac plastique (sac poubelle) pour protéger le tout en cas de mauvais temps.

Le sac de couchage n'est pas nécessaire, il y a des couvertures ou des couettes partout.

Néanmoins il est recommandé de prendre **un drap sac** (confort et hygiène). Il existe des draps de sacs en fibre polaire, c'est l'idéal.

Si vous craignez vraiment le froid, emportez votre duvet mais il devra tenir dans votre sac d'affaires personnelles. Pas de duvet attaché à votre bagage SVP.

Les sous-vêtements sont idéalement en fibre polyester évitant le phénomène d'éponge ! et les survêtements répondent à deux impératifs :

. permettre à l'organisme de respirer

. être fonctionnels, extensibles

- Les chaussettes en bouclettes sont chaudes et confortables et évitent les « talures » dues aux fibres ou aux coutures.

- 1 Bonnet ou serre tête couvrant les oreilles, 1 paire de gants couvrant les poignets, éventuellement sous gants en soie.

Eviter les gants trop serrés car ils sont plus perméables au froid.

- 1 paire de guêtres, si possible montantes jusqu'au dessous des genoux. Très pratiques en hors-pistes.

- La veste Gore-Tex, légère, respirante et imperméable est idéale, sinon il est nécessaire d'emmener un coupe vent, si possible imperméable ! (la cape, la pèlerine). Éviter les anoraks (doudoune) trop volumineux et trop chauds pour le ski de fond. Préférer toujours une superposition de couches fines, plus efficace contre le froid, et c'est plus facile de réguler les couches en fonction de l'intensité de l'exercice.

Pour l'étape, jogging, pull, sous-vêtements en coton, paire de tennis ou chaussures fines ou encore une paire de grosses chaussettes de laine.

- Lunettes de soleil, crème solaire pour le visage et les lèvres.

- 1 Couteau, couverts, gourde d'1 litre ou thermos, lampe de poche, boîte hermétique, type Tupperware pour les salades du midi, un ou deux sacs poubelles.

- Serviette et nécessaire de toilette, un peu de papier hygiénique, petite pharmacie personnelle (aspirine, vitamine C, pansements, élastoplaste, éventuellement Compeed (double peau) pour les ampoules)

- Une pharmacie de premiers secours est prévue pour le groupe.

- Vivres de course, fruits secs, chocolat, barres de céréales (non fourni) sont toujours appréciés.

- (Ainsi qu'une petite spécialité de votre région à partager. Vive les échanges !)

DATES ET PRIX

Dates du Dimanche au Vendredi	Prix par personne
du 17 au 22 janvier 2021	695 €
du 31 janvier au 05 février 2021	735 €
du 14 au 19 février 2021	735 €
du 28 février au 05 mars 2021	735 €
du 14 au 19 mars 2021	715 €

Supplément transfert A/R depuis la gare : 20 € / personne.

Option nuit supplémentaire le vendredi en ½ pension : 50 € / personne.

À réserver et à régler à l'inscription.

Code : SA04JUS

LE PRIX COMPREND

- L'organisation de la randonnée
- Les 5 demi-pensions (dîner, nuitée et petit-déjeuner)
- Les 5 pique-niques du midi
- L'accompagnement par un moniteur diplômé d'État
- Le transport des bagages chaque jour à l'étape (sauf jour 02 et 04)
- Le transfert du Jour 02

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles
- La fourniture du matériel de ski de fond (environ 90 € à régler sur place)
- Les assurances
- Les autres transferts
- Les frais d'inscription

CE PROGRAMME EST TROP DIFFICILE POUR VOUS ?

Un séjour **initiation au ski de randonnée nordique en itinérance**, est programmé :

- Du 24 au 29 janvier 2021
- Du 07 au 12 février 2021
- Du 21 au 26 février 2021
- Du 07 au 12 mars 2021

Demandez-nous la fiche descriptive « **Les Hautes Combes du Jura** ».

POUR EN SAVOIR PLUS

INFORMATION SUR LA RÉGION

Séjour au cœur du parc naturel régional du Haut-Jura.

Le massif du Jura est formé d'une succession de plateaux qui monte progressivement depuis la Bresse (plaine de la Saône). Ils sont recouverts de forêts et parsemés de lacs autour des quels l'homme à défriché pour y installer des villages et y faire de l'élevage laitier.

Sur les crêtes le relief est vallonné et une végétation résiste sous forme de Bonzaï ! Quelques falaises sur la partie sud du massif offrent une ambiance plus « alpine ».

Sur le dernier plateau, où nous évoluons, les villages sont nichés au creux de combes dans lesquels on trouve de petits lacs gelés, une végétation de tourbière (bouleaux) qui donne un aspect nordique.

BIBLIOGRAPHIE

- Le Haut Jura Franco-Suisse en photo à travers les livres de Gérard Benoit La Guillaume
www.benoitalaguillaume.com

Par d'autres auteurs :

- « Le Jura au Cœur » - Jacques Besson – Edit° Gap
- « Montagnes du jura (géologie et paysages) » – édit° Néo
- « Jura terre d'audace » – édit° Ataïr
- « Franche-Comté, image et Nature » – édit° Trois Châteaux

CARTOGRAPHIE

1 / 50 000 IGN culture et environnement "Parc Naturel Régional du Haut-Jura"

1 / 25 000 IGN 3327 ET Morez – Les Rousses

1 / 25 000 IGN 3328 OT Crêt de la Neige

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

CFF : trains suisses <http://www.sbb.ch/fr/>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net

Parc Naturel du Haut Jura : www.parc-haut-jura.fr

MÉTÉO LOCALE

www.echallonmeteo.com rubrique Prévisions Haut-Jura

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
 - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence